



N° Siret : 189 740 111 00019
Déclaration d'activité : 98 97 02298 97

Établissement accueillant
le public à mobilité réduite

« Avec La
Chambre de Métiers,
je me forme, j'avance »

Plus-value de la formation

Un intervenant expert de la
création d'entreprise

Validation

Attestation de formation

CONTACTS :

Saint-André
claudette.arhimann@cma-reunion.fr
samirah.vali@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 46 62 00

Saint-Denis
emilie.riviere@cma-reunion.fr
roselyne.coindevel@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 28 18 30

Saint-Gilles les-Hauts :
marie.papy@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 55 68 55

Saint-Pierre :
fc2formation@cma-reunion.fr
Tél. : 0262 96 12 66

42 rue Jean Cocteau BP 10034
97491 Sainte-Clotilde CEDEX
Tél. : 0262 21 04 35
www.artisanat974.re

SPI

STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

URMA : Saint-Denis - Saint-Pierre - Saint-Gilles-les-Hauts - Saint-André

DATE - DUREE

- Sessions 2022 : 22-25 août Ouest/ 5-8 sept Nord/ 24-27 octobre Sud/14-17 nov Est/ 12-15 dec Ouest
- Durée : 28 heures
- Horaires : de 8h30 -16h30
- Tarif : Salarié 188 €
- Accompagnement aux démarches de financement : se rapprocher des URMA

MODALITES D'ACCES

- Le bulletin d'inscription et le règlement sont à retourner à J -10 date de démarrage de la formation. Participation au RDV de la création obligatoire.

OBJECTIFS

- Préparer le projet de création/reprise d'entreprise artisanale,
- Appréhender de façon concrète les missions et responsabilités du dirigeant d'entreprise artisanale

PUBLICS - PRE REQUIS

- Tous les porteurs de projet de création/reprise d'entreprise artisanale des secteurs de l'alimentation, des services, du bâtiment et de la fabrication

CONTENUS DE LA FORMATION

- Présentation de l'adéquation Homme/Projet
- L'entreprise artisanale dans son environnement ; La fonction commerciale
- Les informations réglementaires et la relation avec l'état
- L'aspect juridique, aborde les informations sur les régimes matrimoniaux
- Les obligations comptables
- Les déclarations fiscales et sociales
- Appréhender la notion de ressources humaines
- La gestion de l'entreprise artisanale
- L'utilisation des outils dans la gestion de l'entreprise
- Les informations nécessaires à l'immatriculation
- Évaluation individuelle de la faisabilité du projet
 - **Compétences attendues :**
- Conformer son projet d'installation aux contraintes juridiques, fiscales et sociales du secteur artisanal,
- Procéder administrativement à la création/reprise d'une entreprise artisanale,
- Mesurer les rôles et missions du dirigeant d'entreprise,
- Collecter les informations concourant à une meilleure perception de son marché, de son environnement artisanal

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle banalisée - vidéo projecteur - support de formation
- Méthodes actives et participatives en privilégiant une adaptation du contenu aux besoins exprimés en début de formation et en tenant compte également du niveau des stagiaires

MODALITES D'EVALUATION

- Positionnement oral : tour de table
- QCM et / ou exercices d'application et / ou mise en situation

Intervenant disposant d'une expertise dans le domaine de la création d'entreprise